

lundi 29 décembre 2008

# L'INDEPENDANT.com

Presse Régionale

Mon compte

Annonces et Services



Emploi



Immobilier



Automobile



Boutique



Marchés  
Publics



Rencontres



Tourisme

• A LA UNE

• INFOS VILLES

• Sports

• France-Monde

• Culture-Loisirs

• Le Tout Images

• CARNET

Bons plans

• Galerie Leclerc

PDF Votre journal en PDF



> Abonnez-vous !

Accueil > Castelnaudary

Édition du dimanche 28 décembre 2008

## Castelnaudary

Le parcours du combattant de la production photovoltaïque En décidant d'installer des panneaux photovoltaïques sur son toit, Robert Gélade n'avait pas imaginé qu'il aurait tant de difficultés pour renvoyer l'électricité produite vers les c

Lire aussi >  
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR L'INDEPENDANT - MIDI LIBRE

> AUX 4 VENTS DU CUGAREL Décès du caricaturiste Solo

> A NOTER Patinoire de Noël

> Coopératives agricoles : la fusion est officielle, Arterris est née Entériné le 18 décembre, les trois coopératives agricoles ne font désormais plus qu'une.



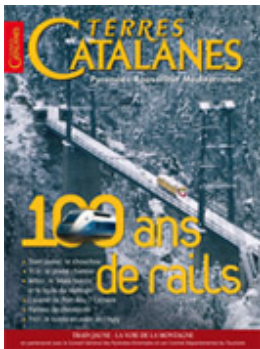
D.R.

"Je souhaitais à la fois profiter d'aides intéressantes et faire des économies d'énergie. Aussi pour être sûr de mon affaire je me suis dit, en choisissant EDF, tu assures". Robert Gélade habite à Belpech et il y a un peu plus d'un an il a décidé de faire installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa maison. Avec un investissement de 22 000 euros, Robert Gélade devait produire de l'électricité vendue à EDF, puis devenir bénéficiaire après une phase d'amortissement s'étalant sur 6 années. Aujourd'hui si les panneaux sont bien installés sur sa toiture, il ne produit toujours aucun kilowattheure. Récit de son "parcours du combattant". L'horizon semblait dégagé. "Le maire m'a dit, si tu n'as pas l'accord de l'ABF (architecte des bâtiments de France), je ne t'autorise pas". Robert Gélade a donc fait sa demande, demande refusée par l'ABF dans un 1 er temps puis validée à la suite d'un entretien avec l'ABF. Après trois semaines d'attente pour officialiser la décision, l'horizon semblait désormais dégagé pour M. Gélade. Il suffisait de demander plusieurs devis auprès de

infos de  
votre commune

sports

SUPPLEMENTS



De vous à nous

- [Contactez-nous](#)
- [Bosque électronique](#)
- [Abonnez-vous](#)
- [Boutique en ligne](#)

**ÉDITIONS SUD OUEST**

différents prestataires de services.

Le service est débordé. C'est ainsi que le maître d'ouvrage a signé un contrat avec EDF le 1 er mars 2008. *"Le commercial m'a promis que mon installation fonctionnerait début juillet. J'ai eu tort de ne pas le lui faire écrire"*. A la mi-juillet, n'ayant aucune nouvelle, Robert Gélade contacte EDF qui l'informe que le service est débordé et que de ce fait son installation sera retardée, sans pour autant que l'on puisse lui préciser une date d'intervention. Le 19 août M. Gélade reçoit un courrier d'EDF ENR (filiale d'EDF) l'informant qu'il manque deux pièces administratives dans son dossier. Le commercial d'EDF ayant rassuré son client en lui faisant souscrire une option (245 €) destinée à préparer le montage administratif, Robert Gélade s'en fait alors prévaloir.

Robert Gélade attend. Les services d'EDF confirment la validité de l'option et l'assurent du bon déroulement des opérations à venir. Pourtant, lorsque le maître d'ouvrage téléphone plusieurs jours après à ERDF (filiale d'EDF), afin de vérifier que son dossier est en marche, il constate que les deux "contrats d'obligation d'achat" manquent toujours à l'appel. Zéro kilowattheure produit...M. Gélade ne cesse d'actionner son téléphone. Le 28 août, des installateurs viennent placer panneaux solaires et compteurs. L'installation est testée, tout fonctionne. Le technicien retire le fusible jusqu'à ce que le dossier soit administrativement validé. Depuis, Robert Gélade attend.

Un médiateur est intervenu à sa demande, sans succès. Ayant appris par téléphone que ERDF disposait *"d'un délai d'un mois"* pour valider son dossier après réception de toutes les pièces, l'apprenti producteur d'électricité s'est à nouveau manifesté le 15 décembre. Le bureau centralisateur d'ERDF, qui est basé à Aix-en-Provence, lui a annoncé que *"le dossier devrait être traité en janvier 2009"*. Pourtant selon M. Gélade, ERDF aurait reçu les pièces manquantes le 13 novembre... *"J'ai fait un prêt de la moitié de l'investissement en calculant que l'argent de la production d'électricité couvrirait les mensualités de ce prêt. Aujourd'hui je paye les mensualités du prêt et je produis zéro kilowattheure. Je ne parle même pas du temps passé au téléphone avec des numéros surtaxés et au bout desquels les interlocuteurs sont systématiquement sur boîte vocale..."*.

Cependant, EDF ENR annonce à son client, dans un courrier daté du 11 novembre, que celui-ci bénéficiera d'un geste commercial. Les 245 € d'assistance administrative qu'il avait souscrits, ne devraient pas lui être facturés....

J.-C. S. Sollicité par la rédaction, le service commercial d'EDF nous a suggéré de le recontacter à partir du 5 janvier.

[Envoyez à un ami](#) | [Imprimez](#)

## Réagissez à l'article

Réagir à : Le parcours du combattant de la production photovoltaïque En décidant d'installer des panneaux photovoltaïques sur son toit, Robert Gélade n'avait pas imaginé qu'il aurait tant de difficultés pour renvoyer l'électricité produite vers les c

Votre pseudo :

Votre adresse e-mail :

Votre commentaire :